

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2005045**

**OBJET : Réfection des vestiaires, sanitaires sous tribunes du stade Auguste Delaune.**

**Approbation du marché et autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché,

Vu les articles 33, 60 et suivants du Code des marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la Commission municipale gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'Unanimité,

**A l'unanimité,**

**DELIBERE :**

Article 1 : Approuve le marché relatif aux prestations citées en objet et ainsi alloti lot n° 1 maçonnerie, lot n° 2 menuiserie extérieure métallerie, lot n° 3 menuiseries intérieures lot n° 4 électricité, lot n° 5 : plomberie, ventilation, chauffage, lot n° 6 : peinture, lot n° 7 chauffage production d'eau chaude sanitaire, lot n° 8 étanchéité, accès protections

Article 2 Autorise conformément à la décision de la commission municipale d'Appel d'Offres, le maire à signer les marchés subséquents avec les sociétés ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses, à savoir :

<b>LOTS</b>	<b>SOCIETES</b>	<b>MONTANT € TTC</b>
Lot n° 1 : maçonnerie	EGDC	51 053.23
Lot n° 2 : menuiserie extérieure métallerie	SCMMSC	6 528.96
Lot n° 3 : menuiseries intérieures	SEE DSM	11023.51
Lot n° 4 : électricité	ENTRA	5 382.00
Lot n° 5 : plomberie, ventilation, chauffage	SECPIT	29 191.85
Lot n° 6 : peinture	CARMINE	7 791.94
Lot n° 7 : chauffage production d'eau chaude sanitaire	SECPIT	67 244.86

Le lot n° 8 (étanchéité, accès protections) pour lequel aucune entreprise n'a présenté d'offre, est déclaré infructueux et fera l'objet du lancement d'un nouveau marché sur procédure adaptée.

Le Maire